

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE TERMINALE ES AU LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

I - Présentation de la classe de Terminale Economique et Sociale :

La série économique et sociale est une filière équilibrée avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques... Une série pour approfondir la compréhension du monde contemporain.

Elle s'adresse à ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain. La série E.S., plus encore que les autres séries, prépare les élèves à devenir les citoyens de demain en leur donnant accès à une plus grande compréhension de la société et du monde dans lesquels ils vivent.

Les qualités requises sont, outre une aptitude à conceptualiser et à bien s'exprimer à l'écrit, la rigueur dans l'analyse, la curiosité, le questionnement, le goût pour les débats (confrontation des idées) et l'esprit de synthèse.

La série terminale est articulée autour :

- D'un enseignement rénové de sciences économiques et sociales pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique).

En économie les notions abordées en classe de terminale sont entre autres:

Quelles sont les sources de la croissance économique ? Comment expliquer les crises économiques ? Peut-on concilier activité économique et respect de l'environnement ? Pourquoi la mondialisation, et avec quels effets sur l'activité économique et l'emploi ? Comment fonctionne l'Union Européenne ? Comment expliquer le chômage ?

En sociologie :

Comment analyser la structure sociale ? Notre future position sociale est-elle déterminée dès notre naissance par notre origine sociale ? Comment expliquer les conflits sociaux ? Pourquoi des inégalités économiques et sociales ?

- **D'un enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

Deux grands thèmes sont abordés en mathématiques en classe de terminale économique et sociale :

Analyse :

Suite, continuité convexité, Fonctions exponentielles, Fonctions logarithme, intégration par partie

Probabilité et statistique :

Probabilité conditionnelles, lois de probabilité et densité ; fluctuation et estimation.

II - Enseignements obligatoires et horaires :

Enseignements obligatoires	HORAIRE DE L'ÉLÈVE
Philosophie	4 heures
Histoire Géographie - Education Civique	4 heures 30 minutes
Anglais	2 heures 30 minutes
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures
Vie de Classe	10 heures annuelles
Mathématiques	4 heures
Sciences Economique et sociale	5 heures
Enseignement de spécialité	1 heure 30 minutes

Les disciplines d'enseignement et leurs horaires sont définis dans le cadre des textes règlementaires qui peuvent être trouvés sur le site eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/special_1/39/5/grilles_horaires_136395.pdf

III – Présentation des enseignements de spécialité :

3 enseignements de spécialité sont proposés au choix aux élèves de terminale économique et sociale : mathématiques, sciences sociale et politiques, économie approfondie. Les élèves de terminale économique et sociale peuvent **également poursuivre 2 enseignements facultatifs commencés en seconde ou première.**

Ces trois enseignements de spécialité permettent aux élèves d'acquérir des profils d'études diversifiés, qui les préparent au choix d'une filière dans l'enseignement supérieur.

Dans chaque spécialité, les contenus prolongent le tronc commun et offrent de nouvelles connaissances. Le volume horaire de spécialité permet de mieux prendre en compte la matière et d'y progresser.

Important : pas de changement de spécialité en cours d'année scolaire. Le choix doit donc s'opérer au moment de l'inscription après mûre réflexion !

Le choix de la spécialité doit se faire :

- en fonction des **goûts personnels**,
- en fonction des **compétences** (il faut avoir un niveau correct dans la matière choisie de façon à bien suivre et ne pas perdre de points au bac)
- éventuellement en fonction des **poursuites d'études** (lorsque celles qui sont envisagées sont directement liées à une matière de spécialité)

Les écoles supérieures, les universités, IUT et BTS ne tiennent pas compte de la spécialité choisie pour leur recrutement.

A l'épreuve du baccalauréat :

- un exercice sur 5 points environ est réservé à ceux ayant opté pour la spécialité
- le coefficient de la matière choisie comme spécialité augmente de **deux** au bac (coefficient de la discipline + 2)

• Spécialité Mathématiques :

1,5 heure hebdomadaire

I. Le contenu :

Le programme en Terminale ES de la spécialité Mathématiques est en très grande partie indépendant du reste du programme d'obligatoire de première ES et Terminale ES. Néanmoins, une habitude de travail rigoureux et régulier en première est nécessaire ; ainsi qu'une aptitude à apprendre, comprendre et reproduire les raisonnements proposés en cours.

Les parties du programme de spécialité les plus importantes relèvent :

- Des matrices (carrées, colonne, inverses)
- Des graphes
- De l'interpolation polynomiale

Ces trois parties sont traitées en cours via des exemples concrets tels que la gestion de flux, les échanges interindustriels, la recherche de minimisation, l'étude de phénomènes évolutifs...

II. Les méthodes :

Bien que ce programme prenne appui sur la résolution de situations et problèmes concrets, il est surtout demandé aux élèves suivant la spécialité Mathématiques d'avoir une compréhension de l'abstrait meilleure que la moyenne des élèves de Terminale.

On demandera effectivement aux élèves :

- d'extraire les informations nécessaires ;
- de prendre du recul sur le phénomène étudié ;
- d'être capable de l'inscrire dans un cadre plus théorique ;
- de développer et d'utiliser les connaissances apprises pour résoudre le problème.

III. L'épreuve au Baccalauréat :

L'épreuve de Mathématiques en spécialité ne diffère de celle non spécialité que sur un exercice. Ainsi, tous les candidats doivent traiter en général :

- trois exercices communs

Plus - un exercice pour les non spécialistes

- un exercice sur le programme de spécialité pour les spécialistes

L'épreuve est d'une durée de trois heures pour tous les candidats (spécialistes comme non-spécialistes). Le coefficient est de 5 pour les non spécialistes, de 7 pour les spécialistes.

IV. Le post-baccalauréat :

Pour certaines filières d'études supérieures (Economie et Gestion, Psychologie, Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales,..), il est conseillé d'avoir suivi la spécialité Mathématiques en Terminale, mais il n'est nullement obligatoire d'un point de vue « légal ».

Que ce soit pour les Prépas-HEC, ENS D2 ou les BTS, on constate que les bons éléments n'ayant pas suivi cette spécialité sont plus appréciés que ceux, moyens, venant de spécialité mathématiques.

Choisir la spécialité Mathématiques doit donc être le fait d'élèves d'un bon niveau en Mathématiques en Première, sachant que ce choix ne relève pas seulement d'une stratégie post-baccalauréat.

• Spécialité SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES :

1,5 heure hebdomadaire

I. Le contenu :

Cet enseignement de spécialisation doit permettre aux élèves de se familiariser avec les apports des sciences sociales et politiques à la réflexion informée et critique sur l'évolution de la vie politique contemporaine en France et en Europe. S'inscrivant dans le prolongement de l'enseignement de la classe de première et en complément avec le programme spécifique de la classe terminale, ce programme de spécialisation est basé principalement sur les acquis de la science politique. Ouverte à l'influence d'autres modes de raisonnement des sciences sociales (l'histoire et la sociologie notamment), la science politique constitue une discipline propice à un enseignement de spécialisation susceptible d'aborder scientifiquement les questionnements contemporains. Cet enseignement suppose l'apprentissage des savoir-faire nécessaires à un travail sur les documents et données empiriques disponibles.

II. Le programme :

1. Le système politique démocratique

- Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ?
- Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?
- Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

2. La participation politique

- 2.1 Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?
- 2.2 Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?
- 2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?

3. L'ordre politique européen

- 3.1 Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ?
- 3.2 Vers un ordre politique supranational ?

III. L'épreuve au Baccalauréat :

Epreuve écrite de coefficient 2.

Le candidat dispose d'une heure pour traiter, au choix, l'un des deux sujets portant sur le programme de spécialité.

Chaque sujet prend appui sur un ou deux documents et comporte un sujet à traiter.

IV. Le post-baccalauréat :

La spécialité, de par son contenu et sa démarche, permet de mieux appréhender les filières d'études supérieures dans le domaine des sciences humaines, qu'elles soient de l'ordre des sciences sociales, juridiques, politiques, en particulier lorsqu'il s'agit de filières universitaires (Droit, Sciences Politiques, Sociologie, Histoire, Sciences sociales, Administration Economique et Sociale...).

• Spécialité ÉCONOMIE APPROFONDIE :

1,5 heure hebdomadaire

I. Le contenu :

Cet enseignement de spécialisation doit permettre aux élèves d'approfondir leur connaissance de l'analyse économique par l'étude de quelques grands enjeux contemporains qui correspondent à des mutations structurelles de l'économie mondiale (évolutions démographiques, transformations de l'État-providence,

globalisation, stratégies d'entreprises). L'étude de ce programme est l'occasion de perfectionner la maîtrise des outils analytiques et des modes de raisonnement propres à la science économique. Cet enseignement suppose l'apprentissage des savoir-faire nécessaires à un travail sur les documents et les données empiriques disponibles.

II. Programme :

1. Économie et démographie

1.1 Comment la dynamique démographique influence-t-elle sur la croissance économique ? 1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?

2.2 Quel est le rôle de la politique de la concurrence ?

3. Instabilité financière et régulation

3.1. Qu'est ce que la globalisation financière ?

3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

III. L'épreuve au Baccalauréat :

Epreuve écrite de coefficient 2.

Le candidat dispose d'une heure pour traiter, au choix, l'un des deux sujets portant sur le programme de spécialité.

Chaque sujet prend appui sur un ou deux documents et comporte un sujet à traiter.

IV. Le post-baccalauréat :

La spécialité, de par son contenu et sa démarche, permet de mieux appréhender les filières d'études supérieures dans le domaine des sciences économiques, que ce soit dans une filière universitaire, de DUT, d'école de commerce.

IV – LES OPTIONS AU LFT :

La SECTION EUROPEENNE (SE) :

Elle concerne les élèves qui ont suivi cet enseignement depuis la classe de seconde.

Ils pourront pendant leur cursus améliorer leurs compétences à la communication orale, développer leurs capacités de réflexion et d'échanges d'idées, connaître de manière plus approfondie la civilisation des pays anglophones (projets de séjour linguistique ou autres), en histoire-géographie.

LES OPTIONS ARTISTIQUES :

Les cours ont lieu sur le même créneau horaire. Les élèves ne peuvent choisir qu'une seule option artistique. Les options Arts, Musique et Théâtre sont proposées au LFT. Ces options sont choisies pour les 3 ans du lycée et les élèves peuvent les présenter dans le cycle terminal aux épreuves facultatives du baccalauréat.

L'OPTION THEATRE :

3 heures hebdomadaires.

Option facultative commune à toutes les séries d'enseignement général : L ; ES ou S. S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. **Chaque élève signe un formulaire d'engagement pour suivre l'option.**

La pratique de cette option ne se limite pas seulement à suivre un cours de **3 heures hebdomadaires** ; elle nécessite également **de s'ouvrir à la culture théâtrale, ce qui implique une participation à des actions périscolaires telles que les sorties théâtrales, la participation à des festivals de théâtre, ainsi que toutes activités susceptibles d'enrichir les apprentissages.**

L'OPTION MUSIQUE :

2 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale.

L'enseignement est axé sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale. Harmonisation des connaissances musicales pratiques et théoriques de base, pratique du chant, pratiques instrumentales, commentaires d'œuvres, histoire de la musique. Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

L'OPTION ARTS PLASTIQUES :

3 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Suivre cette option durant les trois ans de lycée permet l'élaboration d'un dossier de travaux complet et riche. Ce cours est également le lieu propice à l'élaboration d'un « book » qui permettra l'admission dans les différentes formations Post bac (Arts Appliqués, Beaux Arts, graphisme...).

L'élève s'ouvre à diverses formes d'expression (peinture, sculpture, dessin, vidéo, photo, Computer Art...) et à plusieurs courants artistiques par l'étude de l'Histoire des Arts.

LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE :

Un élève ne peut pas cumuler les options LATIN et GREC. Il est possible, sous certaines conditions et après avis des professeurs de lettres classiques, de commencer le latin ou le grec en « grand débutant » en seconde.

L'OPTION LATIN :

Les élèves doivent avoir choisi cette option en classe de 4M. Pour les élèves qui choisissent le Latin comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur* :- langue-mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'Espagnol, l'Italien- langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure ; en ce sens cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*. Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue, la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

L'OPTION GREC :

Pour les élèves qui choisissent le Grec comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Un engagement sur toute la durée du second cycle. Le support de cours est un manuel. Apprentissage de la langue ancienne, découverte de la culture et de la civilisation antique. Cette option prend tout son sens dans un lycée Français à l'étranger tant pour les élèves de culture malgache que pour les élèves issus des pays européens. Pour les premiers cette option favorise l'acquisition de certaines notions propres à la culture francophone, pour les autres elle permet d'approfondir ce lien si profond avec les racines de leurs pays.

LES OPTIONS LV3:

L'OPTION ALLEMAND LV3 :

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général. Les élèves à l'issue de la seconde qui seront orientés en série Technologique ne pourront pas continuer cette option car ils ne pourront la présenter au baccalauréat.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en allemand.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues européennes : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

L'objectif en fin d'année de seconde est de permettre aux élèves d'atteindre le Niveau A2 du Cadre Européen des langues. L'apprentissage est accéléré par la connaissance d'autres systèmes linguistiques. De nombreux parallèles sont faits en particulier avec l'anglais, langue de la même famille.

L'OPTION MANDARIN LV3 :

3 heures par semaine, sera proposée aux élèves de 2GT. Les élèves seront inscrits et recevront les cours du CNED. Ils seront accompagnés par un répétiteur de l'institut Confucius. L'objectif de cette LV3 est la préparation des élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

L'OPTION MALGACHE :

L'option Malgache prépare les élèves aux épreuves de langues rares du baccalauréat. Les épreuves du baccalauréat comme pour l'essentiel des langues rares sont corrigées à l'INALCO. Les contenus abordés sont :

Littérature / étude de textes / civilisation / points grammaticaux.

L'OPTION EPS NATATION-MUSCULATION :

Elle s'adresse aux élèves sportifs et motivés qui ont un désir de s'entraîner et de progresser en natation et en musculation.

L'enseignement est organisée en 2 séances de 1 heure 30 minutes à la fin des cours de l'après midi : 16h45-18h15. Les élèves doivent donc s'organiser pour leur transport. Le contenu est constitué de cours théoriques et pratiques. L'évaluation au baccalauréat se compose non seulement de deux épreuves pratiques: conception et réalisation d'une séance de musculation et 800 mètres en crawl chronométré mais aussi d'un entretien. Coefficient 2 au baccalauréat. Les conditions d'engagement sont strictes et rigoureuses et il n'y a d'arrêt possible qu'en fin d'année scolaire.